

RAB CHAILLE sous les ORMEAUX--LA ROCHE sur YON (Centre ville)



Une randonnée proposée par dgene

INITIATEUR : Bernard GEMONET
RandoAchatsBus



Randonnée n°2582047

Durée :	4h50	Difficulté :	Facile
Distance :	16.16km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	74m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	50m		
Point haut :	72m	Commune :	Chaillé-sous-les-Ormeaux (85310)
Point bas :	31m		

Description

RANDO : départ de la Mairie de Chaillé.

RETOUR : départ de LA ROCHE sur YON place Napoléon par le Bus
Impulsyon de l'arrêt "Napoléon Hippopotame" ligne N .

CHAILLE : descendre à l'arrêt "Chaillé Mairie".

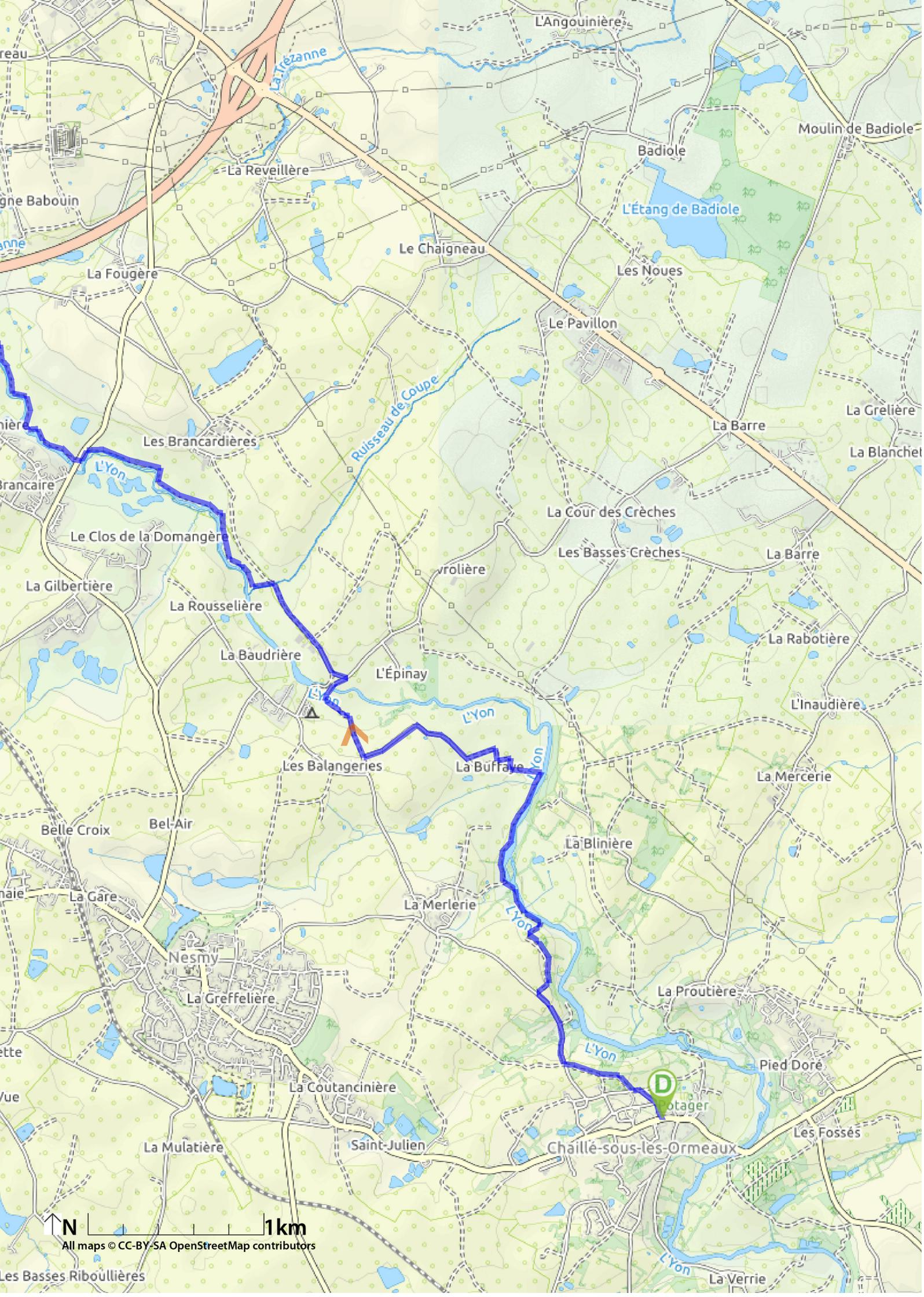
Points de passages

D
N 46.583799° / O 1.36756° - alt. 48m - km 0

A
N 46.669843° / O 1.427577° - alt. 72m - km 16.16

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/2582047>



L'Angouinière

Moulin de Badiolle

Badiolle

L'Étang de Badiolle

La Reveillère

Le Chaigneau

Les Noues

La Fougère

Le Pavillon

La Barre

Les Brancardières

Ruisseau de Coupe

La Grelrière

La Blanchet

Le Clos de la Domangère

La Cour des Crèches

Les Basses-Crèches

La Barre

La Gilbertière

La Rousselière

La Vrolière

La Rabotière

La Baudrière

L'Épinay

L'Inaudière

Les Balangeries

La Buffaye

La Mercerie

Belle Croix

Bel-Air

La Blinière

La Merlerie

La Proutière

La Gare

Nesmy

La Greffelière

La Coutancinière

Saint-Julien

Chaillé-sous-les-Ormeaux

Les Fossés

La Mulatière

La Potager

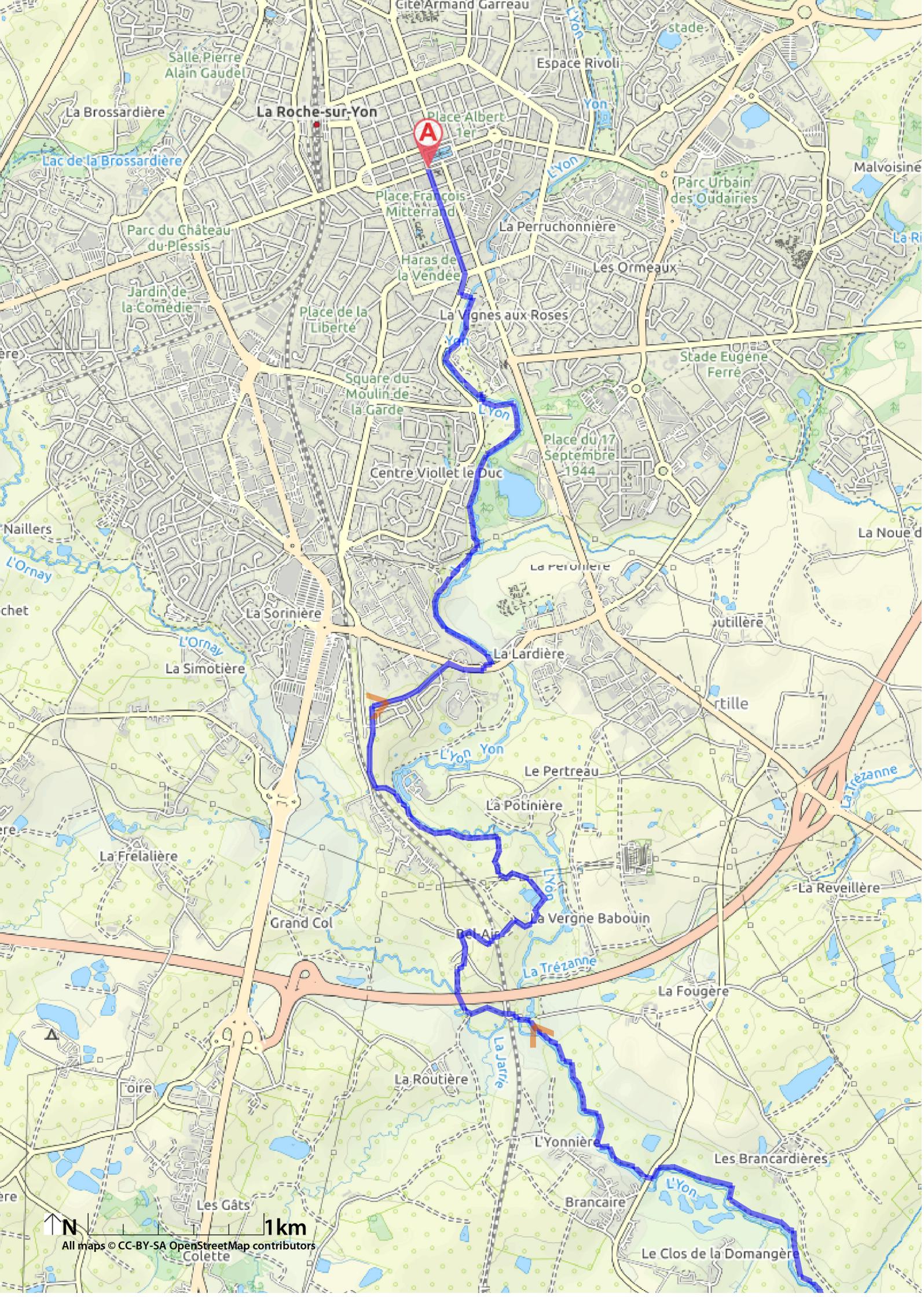
Pied Doré

N 1km

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Les Basses Riboullières

La Verrie



A

La Roche-sur-Yon

Place Albert 1er

Place François Mitterrand

Haras de la Vendée

La Vignes aux Roses

Centre Viollet le Duc

La Sorinière

La Lardière

Le Pertreau

La Pôtière

La Vergne Babouin

La Rouitière

L'Yonnrière

Les Brancardières

Les Gâts

Brancaire

Le Clos de la Domangère

Salle Pierre Alain Gaudel

Espace Rivoli

stade

La Brossardière

Lac de la Brossardière

Parc du Château du Plessis

Jardin de la Comédie

Place de la Liberté

Square du Moulin de la Garde

La Perruchonnière

Les Ormeaux

Parc Urbain des Oudairies

Malvoisine

Place du 17 Septembre 1944

Stade Eugène Ferré

Naillers

chet

La Simotière

La Perrière

utillière

La Noue d

ere

La Frelaière

La Pôtière

La Reveillère

Grand Col

Pal Air

La Trézanne

La Fougère

ere



N

1km

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Colette



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

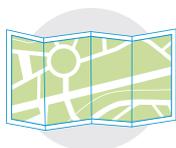
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.